

**Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire du "Club 4x4 des Capitelles"
du 25/02/2018 la barthelasse (Avignon 84) .**

Conformément à la convocation. Un président de séance est nommé : François Guiter. Il fait signer la liste d'émargement (aucune procuration formelle), puis, déclare l'AG conforme et ouverte à 15H00.

Rapport Moral .

Le président de séance rappelle les nombreuses sorties de l'année 2017. Il félicite l'ensemble des membres du club ... car bien-entendu si on ne peut pas être présent à chaque coup, c'est toujours du bonheur de se retrouver.

- Cette proposition est mise aux voix. Proposition adoptée à l'unanimité.

Présentation des comptes

Il en résulte un solde positif au 31/12/2017 de 575,53 € (y compris un encours de caisse de 100 €) .

Le président de séance demande le quitus pour la gestion financière du Club

- Cette proposition est mise aux voix. Proposition adoptée à la majorité.

Election du Bureau

Les membres du bureau donnent leur démission comme c'est l'usage. Qui se propose ?

S'en suit une discussion d'où il ressort:

Président	:	Marcel	GUI TER
Trésorier	:	Michèle	ME ALLIER
Secrétaire	:	Jean-Michel	VIDEAU

- Cette proposition est mise aux voix. Proposition adoptée à l'unanimité.

Montant de la cotisation

Le président de séance propose que notre cotisation reste fixée à 20€, car nos frais ne sont pas énormes.

Après mise à la délibération il résulte :Il est envisagé que les non-membres dussent s'acquitter de la somme de 10 € par sortie , que s'ils étaient acceptés comme membre seuls 20€ de leur compte pourraient être pris en charge, le reste ne donnant pas droit à remboursement ; ceci dans l'année d'un exercice du club. Bien entendu chaque membre à jour de cotisation pourra continuer à inviter qui il veut sans que cette clause ne s'applique.

- Cette proposition est mise aux voix. Proposition adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Nous apprenons avec stupeur que le logement de notre ancien Président Patrick Templin avait été totalement détruit par un incendie le 12 février .

Après mise à la délibération : il est envisagé que le Club aide Patrick et Bernie à hauteur de la moitié de notre trésorerie à ce jour qui serait arrondie à 300 € .

- Cette proposition est mise aux voix. Proposition adoptée à l'unanimité.

Ayant épuisé l'Ordre du Jour, le président de séance propose alors de clôturer l'Assemblée Générale qu'il déclare close à 13H28

Fait en notre siège le 26/02/2018

Le président de Séance.
François Guiter .

Le Président du Club élu.
Marcel Guiter.